



# FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT-BOULES

DÉCLARATION DES ÉQUIPES **2023/2024**

Type	M1	M2	M3	F1	F2
AS ou ESB					
N° d'identification					
Téléphone du/de la capitaine					
Email du double A					
Email du double B					

	N° de licence	Nom Prénom
DOUBLE A		
DOUBLE B		

Une équipe déclarée de M1 ou M2 est obligatoirement composée de 4, 5 ou 6 joueurs.

Une quadrette M3 est obligatoirement composée de 3 joueurs (4 ou 5 possibles).

Un double déclaré en M2, F1 ou F2 est obligatoirement composé de 2 ou 3 personnes.

Certifié conforme par le président de l'AS ou ESB

À ....., le .....

Mme, M.	Cachet	Signature
---------	--------	-----------

**A retourner à votre CBD pour saisie informatique au plus tard le 31 juillet avec  
copie à la FFSB (daf@ffboules.fr)**